

# Bulletin d'inscription

à découper et à retourner à :  
USSIM 13, rue Riquet 75019 Paris

Vos coordonnées

M  Mme  Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél domicile : .....

Tél travail : .....

Mail : .....@.....

Ministère ou collectivité : .....

Adresse administrative : .....

Actif  Retraité Association le cas échéant .....

Vos choix par ordre de préférence

Destination	Date arrivée	Date départ

Pension complète  Demi-pension

**Nom de toutes les personnes participant au séjour (Joindre un justificatif d'âge pour les enfants de moins de 12 ans)**

N° Bons USSIM*	Nom/Prénom	âge	sexe	parenté
	1			
	2			
	3			
	4			
	5			

\*Ne concerne que les personnes détentrices de bons USSIM.

Répartition par chambre : cochez votre choix

couple  femme  chambre séparée

couple avec enfant(s)  homme  dans la même chambre

Observations éventuelles : .....

Vos arrhes (les chèques vacances ne sont pas acceptés pour les arrhes).

	Arrhes	x Nbre de pers.	x semaine	=
Séjour	100 €			€

Réduction bas revenus -10%

Impôt sur les revenus ligne 14, avant décote, inférieur à 720 euros

Joindre impérativement une photocopie des 4 pages du dernier avis d'imposition et de votre feuille de paie ou du titre de pension attestant votre qualité de fonctionnaire ou assimilé.

Chèque bancaire

Carte Bancaire

N° \_\_\_\_\_

3 derniers chiffres au dos \_\_\_\_\_

Date expiration \_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

ASSURANCE ANNULATION  OUI  NON

voir nos conditions générales de vente p.10

Avez-vous déjà séjourné à l'USSIM ?  OUI  NON

DATE ET SIGNATURE (obligatoires) :

# Conditions générales de vente

## 1. ADHÉSION & FRAIS ADMINISTRATIFS

L'adhésion à l'association est obligatoire. La cotisation pour la saison est de 5 € par personne à partir de 14 ans.

Participation aux frais de traitement des dossiers : 7 € par chambre.

## 2. HÉBERGEMENT

Nos prix en pension complète et en demi-pension comprennent le logement en chambre double ou familiale et les repas du dîner du samedi d'arrivée au petit déjeuner du samedi de départ inclus. Pour la demi-pension (petit déjeuner + déjeuner ou dîner au choix), les réductions suivantes s'appliquent :

adultes : -60 €, enfants de 6 à 11 ans inclus : -45 €, enfant de 2 à 5 ans inclus : -30 €, enfant de moins de 2 ans : gratuit.

Les boissons ne sont pas incluses.

La taxe de séjour est collectée par notre intermédiaire et vous sera facturée en sus des frais de séjour.

Les chambres sont mises à disposition dès 17 h et devront être libérées pour 10 h.

Il ne nous est pas possible d'accepter les animaux.

## 3. RÉSERVATION

1. Le bulletin d'inscription devra être accompagné obligatoirement du versement des arrhes.

2. Toute demande de modification de date ou de lieu de séjour donnera lieu à la facturation d'un forfait de 8 €.

3. Les demandes de réservation présentées par les détenteurs de bons USSIM seront traitées de façon prioritaire par ordre d'arrivée jusqu'à la date du 31 Août 2011. Au-delà de cette date, le traitement des dossiers s'effectuera sans distinction par ordre d'arrivée, selon les disponibilités.

4. Les réductions enfants seront accordées sur présentation d'un justificatif de l'âge.

5. Pour les fonctionnaires bénéficiant de la réduction 10% bas revenus (impôt avant décote ligne 14 inférieur à 720€), joindre une photocopie complète des 4 pages du dernier avis d'imposition du foyer fiscal ainsi qu'une copie de la feuille de paie ou du titre de pension attestant la qualité de fonctionnaire ou assimilé. Toute demande incomplète ou formulée ultérieurement sera considérée comme une modification de dossier. Pas de réduction 10% sur la cure Thalasso, les séjours Stages et les voyages FRAM.

## 4. PAIEMENT

Toute inscription fait l'objet d'un courrier confirmant le lieu et les dates du séjour. Le règlement du solde doit être effectué au plus tard un mois avant le début du séjour sans rappel de notre part. Tout retard peut entraîner l'annulation du séjour.

Les paiements s'effectuent par chèques bancaires, cartes bancaires ou chèques vacances. Les chèques vacances ne sont pas acceptés pour les arrhes de réservation.

## 5. ANNULATION DU FAIT DE L'ADHÉRENT

Toute annulation doit être adressée par écrit. Le montant des frais d'annulation est fonction de la date d'annulation, le cachet de la poste faisant foi.

## 6. ASSURANCE ANNULATION

Nous vous proposons une assurance annulation facultative d'un montant de 2% du prix de la pension. Elle doit être souscrite dès la réservation et ne peut être demandée une fois le séjour accepté.

Sur justificatifs, elle couvre les annulations suite à : maladie, hospitalisation, décès d'un parent, chômage du conjoint, sinistres, raisons professionnelles.

## 7. CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE CLIENT - FRAIS D'ANNULATION

Selon votre date d'annulation	Sans assurance annulation	Avec assurance annulation
Plus d'un mois avant le début du séjour	Totalité des arrhes	Montant de l'assurance annulation + frais d'adhésion et de dossier
Entre 1 mois et 15 jours avant le début du séjour	50% du prix du séjour + frais d'adhésion et de dossier	Montant de l'assurance annulation + frais d'adhésion et de dossier + 5% du prix du séjour
Moins de 15 jours avant le début du séjour	75% du prix du séjour + frais d'adhésion et de dossier	Montant de l'assurance annulation + frais d'adhésion et de dossier + 5% du prix du séjour
Non présentation	100% du prix du séjour + frais d'adhésion et de dossier	Montant de l'assurance annulation + frais d'adhésion et de dossier + 15% du prix du séjour
Interruption de séjour	100% du prix du séjour + frais d'adhésion et de dossier	Montant de l'assurance annulation + frais d'adhésion et de dossier + prestations consommées + 5% du solde

En cas d'impossibilité d'assurer la prestation, l'USSIM se réserve le droit d'annuler le séjour, de rembourser les sommes déjà perçues, sans que l'adhérent puisse prétendre à aucune indemnité.